Service de psychiatrie des toxicomanies
Trajectoire de soins

CHUM
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Début
Réception de la demande de consultation au Service de psychiatrie des toxicomanies (SPT)

Transfert de la demande de consultation à un.e infirmier.ère du SPT

- Demande de compléments d'informations et revue du dossier
- Discussion de cas avec l'équipe référente

Rencontre de pré-évaluation par un.e infirmier.ère

Discussion en équipe interdisciplinaire et orientation de la demande

Fin
Évaluation-recommandations SPT

- RDV avec un psychiatre
- Envoi de l'évaluation avec des recommandations au référent

Orientation épisode de soins si la situation le requiert

Épisode de soins
1er RDV avec psychiatre traitant et professionnel désigné

Épisode de soins *(6 mois à 2 ans)*

- Rendez-vous hebdomadaires avec le professionnel désigné et rendez-vous mensuels avec le psychiatre traitant
- Participation de l'équipe multidisciplinaire, au besoin (psychologue, infirmier, travailleur social, ergothérapeute)
- Groupes thérapeutiques
- Hospitalisations électives, au besoin, pour sevrage et/ou désorganisation psychiatrique

Plan post épisode de soins

Discussion avec le patient pour établir un plan

Démarches transfert en cours

- Avis de retour à l'équipe référente ou nouvelle référence en fonction des besoins du patient
- Diminution de l'intensité de suivi en attente de la prise en charge

Finalisation transfert

Transmission d'un bilan d'épisode de soins et des notes de suivi à l'équipe référente ou à la nouvelle équipe

Fin
Fin de l'épisode de soins SPT